



Décisions et informations municipales Septembre-Octobre 2016

Administration générale

Naturalisation	La Municipalité félicite les personnes suivantes pour l'obtention de la bourgeoisie de Vucherens ainsi que la nationalité suisse : <ul style="list-style-type: none">- M. Gabriel Chauvet- Mme Brigitte Ziegler
Tableau d'affichage public	Depuis septembre 2016, un nouveau tableau d'affichage public est à disposition de la population. Ce tableau a été fixé sur le côté du pilier public.
Horaires d'hiver de la déchetterie (1er novembre 2016 au 31 mars 2017)	Lundi de 8h00 à 9h00, mercredi de 8h00 à 9h00 et de 16h00 à 17h00, vendredi de 16h00 à 17h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 11h00. En plus des jours fériés, la déchetterie sera fermée exceptionnellement aux dates suivantes : samedi 24 décembre 2016, lundi 26 décembre 2016 et samedi 31 décembre 2016.
Mensurations cadastrales à Vucherens	L'office de l'information sur le territoire annonce qu'il procédera à une nouvelle mensuration cadastrale sur le solde du territoire de la commune. A cet effet, des professionnels seront appelés à arpenter le territoire communal afin d'en déterminer les particularités.
Journée des Aînés 2016	La journée des Aînés de Vucherens a eu lieu le 12 octobre 2016 à la ferme des Troncs avec une quarantaine de participants.

Domaines et bâtiments – Propriétés communales

Places de jeu sous le Collège et au Restaurant des Trois Suisses	Les places de jeux rénovées seront rouvertes dans le courant du mois de novembre 2016.
--	--

Travaux publics

Permis de construire délivré suite à une dispense d'enquête publique	Suite à l'affichage de la dispense d'enquête publique, la Municipalité délivre le permis de construire suivant pour : Mise en conformité d'une volière sur la propriété de Roland Vuagniaux, Chemin des Laviaux 1 (parc. 144).
Permis de	Suite à la mise à l'enquête, la Municipalité délivre le permis de

construire délivré suite à une mise à l'enquête publique	construire pour le dossier suivant : Transformations, création de 2 appartements, pose de panneaux solaires, et mise en conformité de 4 boxes à chevaux, sur la propriété de Mme C. Némoz, Chemin des Laviaux 5 (parc. 145).
Recours déposés auprès du tribunal cantonal suite à des décisions municipales	Un recours a été déposé par un tiers et deux autres recours ont été déposés par le SDT auprès de la Cour de droit administratif suite à la décision de la Municipalité de lever les oppositions et délivrer les permis de construire suivants: <ul style="list-style-type: none"> - Transformations, création de 2 appartements, pose de panneaux solaires, et mise en conformité de 4 boxes à chevaux, sur la propriété de Mme C. Némoz, Chemin des Laviaux 5 (parc. 145) - « Construction d'une villa avec atelier artisanal » sur la future propriété de M. L. Kafexholli à la Route de Carrouge 9 (parc. 410) ; - « Construction d'une villa avec atelier artisanal et création de deux couverts à voiture » sur la future propriété de Mme et M. S. Grajquevci-Bregnard à la route de Carrouge 11 (parc. 132).
Déplacement signalisation routière	La Municipalité autorise MM. S. et U. Cherpillod à procéder au déplacement de 2m du panneau « Ropraz-Vucherens » sur la parcelle 194.
Projet de raccordement des EU Sarandin	La Municipalité prend note de la présentation de l'étude pour le raccordement des eaux usées (EU) du quartier de Sarandin au réseau communal d'épuration. Une demande de crédit à ce sujet sera présentée au Conseil communal en 2017.
Procédé de réclame	La Municipalité autorise M. et Mme P. et C. Vuagniaux à afficher une banderole publicitaire « la botte de foin » sur la parcelle 144, propriété de M. R. Vuagniaux.
Marquage et signalisation routière	Les travaux suivants auront prochainement lieu dans le village : <ul style="list-style-type: none"> - Signalisation et marquage de 3 places de parc réservées au covoiturage sur le parking communal des Trois Suisses - Signalisation et marquage de l'entrée du local du feu (interdiction de stationner) - Marquage de la route principale sur la route du village en haut du chemin du collège

Sécurité publique

Feu d'artifice	La Municipalité autorise M. S. Tavolini à procéder à un petit feu d'artifice le 17.09.2016.
----------------	---

Services industriels

Fouille domaine public	La Municipalité autorise l'entreprise Cosvegaz à faire réaliser une fouille à travers la route du village à la hauteur du numéro 15 (parcelle 316).
Pose de tuyaux en attente	La Municipalité autorise l'entreprise Romande Energie à faire poser des tuyaux en attente aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none">- Parcelle communale 110 (essert communal de Pra Berthoud)- DP 14, le long du domaine public de Pra Berthoud.- Parcelle communale 88.
Analyse eau de consommation – 21.09.2016	La Municipalité prend note des bons résultats du rapport d'analyse d'eau effectué par le Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Le récapitulatif est affiché au pilier public.